

Commune de Pierrafortscha  
Rte de Pierrafortscha 58  
1723 Pierrafortscha

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 21 DECEMBRE 2015

Président: Jean-Luc Kuenlin  
Secrétaire: Jocelyne Cotting  
Membres du conseil présents: Eugène Jordan  
Jean-Marc Oberson  
Christian Burger  
Jean-Luc Kuenlin  
Philippe Fragnière

Nombre de participants: 29

Auditeur: 1

Excusés: Olivier et Laure Oberson ; Rachel, Amandine, Jérémy Jordan ; Barbara Burger, Martine Von der Weid, Pascal Köstinger, Madame Buchi, Camille, Chantal, Simon Kuenlin.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée dans les délais par envoi postal officiel et avis dans la feuille officielle.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés: pas d'opposition

Nomination de deux scrutateurs: M. Philippe Kuenlin et M. Francis Hagger

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2015**

Lecture du PV par la secrétaire.

Le président soumet l'approbation du PV au vote par main levée : **le PV est approuvé à l'unanimité**

**2. Budget 2016**

Le président annonce que le conseil communal de Pierrafortscha peut présenter un budget équilibré avec un léger bénéfice de Fr. 3'473.-. Les charges sont en diminution et se stabilisent.

Il passe la parole à M. Christian Burger, conseiller en charges des finances.

**Budget 2016**

**Budget de fonctionnement**

**Administration**

Pas de questions

**Ordre public**

Pas de question

**Enseignement et Formation**

Pas de questions

**Culte, culture et loisirs**

Pas de questions

**Santé**

Pas de questions

**Affaires sociales**

Pas de questions

**Transports et communications**

Pas de questions

**Protection, Aménagement et environnement**

Pas de questions

**Economie**

Pas de questions

**Finances et impôts**

Pas de questions

Le président remercie Christian Burger pour sa présentation.

## **Budget des investissements**

Quatre grands investissements pour un montant total de Fr. 290'000.- soit presque le double des investissements de 2015.

### **Aménagement des routes communales**

Un montant de Fr. 300'000.- est nécessaire pour remettre en état la Rte des Grandchamps. Avec un subventionnement projeté de 50 %, le Conseil communal a budgété un montant de Fr. 150'000.-.

**Question:** M. J-B de Weck demande quel revêtement sera utilisé?

**Réponse:** elle sera goudronnée, en accord avec le propriétaire.

### **Approvisionnement en eau**

A cause de la sécheresse, le manque d'eau se fait de plus en plus sentir dans la commune. Fr. 90'000.- sont nécessaires pour construire une nouvelle adduction d'eau partant de Villars-sur-Marly jusqu'à Pfaffenwil. Les travaux pourront débuter lorsque nous aurons reçu l'accord de la commune de Tinterin.

**Remarque:** M. J-B de Weck remarque qu'il y a beaucoup moins d'inondations dans les champs à Villars-sur-Marly.

**Réponse:** Les sols ne sont plus gorgés d'eau

**Question:** Mme Bénédicte Hagger : est-ce que le hameau de la Schürra sera raccordé un jour à la conduite communale?

**Réponse:** Pour l'instant nous avons une BH qui arrive au niveau de la ferme de la Schürra. M. de Diesbach s'est raccordé à ses frais sur cette BH par une ancienne conduite. Il est possible de prolonger la conduite. Si vous souhaitez un raccordement, il faut en faire la demande. Ce n'est pas prévu en 2016, nous pallions aux besoins les plus urgents et nous prenons note de votre intérêt.

**Remarque:** M. Büchi relève que des investissements conséquents ont été faits pour se raccorder au réseau communal. Il est plutôt déçu de la qualité de l'eau. Les prix ont augmenté et la qualité semble moindre.

**Réponse:** L'eau est parfaitement propre même si son apparence suscite le doute. Un phénomène d'eau blanche se produit à chaque rupture de conduite, c'est de l'eau qui est trop oxygénée. M. Rime, du service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, a assuré, lors de son inspection du 4 novembre 2015, que l'eau blanche est consommable et propre. De plus des analyses sont faites systématiquement.

### **Epuration**

Après de nombreuses années de discussion avec les services du canton, la commune peut assainir le hameau de Pierrafortscha, Maison Rouge et Zemle avec une mini-steppe locale. Le montant de Fr. 25'000.- est nécessaire pour démarrer l'étude du dossier.

Le président ajoute que ce changement de philosophie du canton est le bienvenu car la commune était obligée de se raccorder à une steppe comme Marly. Cette ouverture permet d'envisager des solutions différentes pour l'ensemble de la commune.

### Plan d'aménagement local

Cet investissement doit permettre de financer la mise à l'enquête publique du plan d'aménagement. Aujourd'hui, la commune dépose le dossier d'examen préalable du plan d'aménagement local. La position du Canton devrait nous parvenir dans 8 à 10 mois. Ensuite nous pourrions mettre à l'enquête publique vers le printemps 2017. Le président remercie la commission d'aménagement local pour son travail.

#### **4. Rapport de la commission financière**

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz Fragnière.

Mme Mivelaz Fragnière annonce aux citoyennes et citoyens qu'en date du 9 décembre 2015, la commission s'est réunie au bureau communal en présence de M. Jean-Luc Kuenlin, M. Christian Burger et Mme Nathalie Oberson. La commission a parcouru les différents postes du budget de fonctionnement et d'investissement. Elle peut constater que le conseil communal présente un budget équilibré et recommande donc à l'assemblée d'approuver le budget 2016.

Pas de questions à la commission financière.

### Approbation du budget d'investissement

Le président soumet à l'assemblée pour approbation chaque investissement:

Routes communales Fr. 150'000.- : **approuvé à l'unanimité**

Approvisionnement en eau Fr. 90'000.- : **approuvé à l'unanimité**

Epurateur Fr. 25'000.- : **approuvé à l'unanimité**

Plan d'aménagement local Fr. 25'000.- : **approuvé à l'unanimité**

### Approbation du budget de fonctionnement

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget de fonctionnement:

**le budget de fonctionnement est approuvé à l'unanimité.**

#### **5. Modification des statuts de l'ACSMS**

Le président passe la parole à Eugène Jordan en charge du dicastère de la santé.

Le projet des nouveaux statuts pouvait être consulté au bureau communal.

La présente modification des statuts de l'ACSMS poursuit un double but:

**En premier lieu**, elle est destinée à concrétiser les mesures de réorganisation préconisées dans les rapports d'audit de M. Gérald Guillaume, expert mandaté par le Comité de direction. Parmi ces mesures, figure la création d'un poste de directeur général, attribué à M. Jacques Pollet. Le directeur général chapeaute l'ensemble des services de l'actuelle ACSMS. Il s'agit:

- ressources humaines
- finances et comptabilité

Et les institutions ou partenaires de l'ACSMS:

- home médicalisé de la Sarine,
- foyer de jour
- service d'ambulance de la Sarine,
- l'aide et les soins à domicile

Or, la création de ce poste nécessite:

**d'une part**, que l'organisation de ces institutions ainsi que les compétences du Comité de direction soient revues. Notamment que l'intégration de l'aide et les soins à domicile au sein de l'ACSMS entraînera la dissolution de la Fondation qui, jusqu'ici, assumait cette tâche dans le district.

**D'autre part**, les changements statutaires intervenus ces dernières années, auxquels s'ajoutent ceux qui sont proposés, rendent difficilement compréhensible la lecture des clauses d'ordre financières.

Au vu des travaux prévisibles liés au manque de place du service d'ambulance et de l'ancienneté du HMS, il est en revanche proposé de porter la limite d'endettement destinée à financer les investissements de l'ACSMS de 13 millions de francs à 30 millions.

**En second lieu**, il s'agit de profiter de cette modification pour entreprendre le toilettage des statuts sur certains points. Il en est ainsi du nom et des buts de l'ACSMS. Le nom de l'association deviendra "**Réseau Santé de la Sarine**".

Si le Conseil communal est favorable aux changements structurels proposés ci-dessus, il n'est pas favorable à la modification de l'article 30 des nouveaux statuts, à savoir la limite d'endettement fixée à 30 millions de francs pour les investissements. En effet, afin de disposer d'une vision sur le moyen terme des investissements, il manque un plan financier justifiant les futures dépenses de l'ACSMS pour pouvoir soutenir une limite d'endettement qui passe de 13 millions de francs à 30 millions.

**Pour que les modifications des statuts soient acceptées**, ils doivent être approuvés par les  $\frac{3}{4}$  des communes, dont la population légale doit en outre être supérieure aux  $\frac{3}{4}$  de la population légale de toutes les communes membres de l'association.

**Question:** M. Büchi demande si on suit la position du conseil de refuser l'art. 30, cela veut dire que les statuts ne seront pas adoptés?

**Réponse:** oui exactement, les statuts ne seront pas approuvés par la commune de Pierrafortscha, ce qui ne veut pas dire qu'ils seront refusés par toutes les communes.

**Question:** Anne de Gottrau demande quelles sont les conséquences d'un refus?

**Réponse:** Les travaux et la réorganisation seront retardés. Les modifications devront être à nouveau présentées aux assemblées communales.

**Question:** M. J.B. de Weck: est-ce un pas vers une fusion avec le Grand Fribourg ?

**Réponse:** Non ce n'est pas un pas vers la fusion, les obligations légales en matière de santé nous obligent à trouver des solutions rationnelles et efficaces. Dans cette restructuration, il s'agit de rassembler des services et des prestations existantes.

Le président passe au vote de la modification des statuts.

**Le président soumet à l'assemblée les modifications des statuts de l'ACSMS: les modifications des statuts sont refusées à l'unanimité.**

#### **6. Réseau routier: information**

Le président donne la parole à Christian Burger pour quelques informations sur le réseau routier communal. Comme annoncé lors de la dernière assemblée, le conseil communal a procédé à une analyse de l'ensemble du réseau routier communal. Cet examen a permis d'identifier les priorités des travaux à exécuter ainsi que le degré de subventions fédérales et cantonales. Ce niveau de subventions doit encore nous être communiqué par écrit. Sur la carte montrée au PP, les tracés des routes concernées par les prochains travaux sont exposés. Comme présenté au budget, la route des Grandchamps sera le premier tracé refait. Un seul projet n'est pas prévu d'être goudronné, il s'agit du sentier de la Pierre. Le tout est prévu pour une durée de 8 ans, tronçons par tronçons du plus urgent au moins urgent. Deux privés sont intéressés à faire leurs travaux en même temps que le planning de la commune. Ce sont: la ferme du Claru et la ferme de Christian Marro. Christian Burger ajoute que les experts cantonaux et fédéraux sont entrés en matière sur tous les tronçons, qui sont de 100 % à 50 % d'intérêts agricoles.

**Question:** Anne Burger: est-ce qu'on élargit les routes?

**Réponse:** non la commune ne devra pas acheter du terrain aux privés.

**Question:** Jean-Jacques Weissbaum: est-ce que le virage aux Rittes est compris dans ce projet? Il est détérioré par le passage des tracteurs.

**Réponse:** Non, mais nous prenons note de ces réparations à faire.

**Question:** M. André Berger: est-ce que la route vers Pfaffenwil et le tronçon vers Tinterin n'ont pas été oubliés?

**Réponse:** Pfaffenwil a été jugé comme assez bon et la deuxième partie de Pfaffenwil vers Marly, on ne sait pas si c'est une impasse. Il semble que la fin de la route sur le territoire de la commune de Marly soit une route privée. En ce qui concerne le tronçon vers Tinterin, les deux propriétés privées concernées ne veulent pas participer.

#### **7. PAL: information**

Le président passe la parole à Philippe Fragnière en charge du dossier. En décembre 2014, le plan de révision a été déposé. Il a été accepté par le Canton après 10 mois d'examens dans les différents services de l'Etat. Le calendrier pour la suite se présente ainsi:

- Automne 2015 - mi-décembre 2015, avec l'aménagiste et la commission d'aménagement, préparation du PAL pour la mise à l'enquête préalable.
- Janvier 2016-décembre 2016 mise à l'enquête préalable du PAL.
- 1<sup>er</sup> trimestre 2017, ajustement du PAL en regard des objections du Canton.
- Printemps 2017, information à la population.
- Fin mai 2017, mise à l'enquête publique.
- 2<sup>ème</sup> semestre 2017, validation définitive du PAL par le Canton et la Confédération.

## 8. Divers

Le président annonce que l'année 2016 est une année électorale et que deux conseillers quittent le conseil. Il s'agit de Jean-Marc Oberson et Eugène Jordan. La date limite pour le dépôt des listes est le 18 janvier 2016 à 12 heures.

L'année 2016 est aussi l'année de l'Euro de foot. Des matchs seront à nouveau projetés à la carrière.

Fermeture du bureau communal le 24 décembre et le 31 décembre 2015.

Le président demande si quelqu'un a des questions:

**Question:** J.B. de Weck : pour une fusion, on est prévu avec Fribourg et Marly, est-ce qu'il n'y aurait pas une alternative vers la Singine, est-ce que le conseil a pris des contacts avec la commune de St-Ours?

**Réponse:** on est prévu avec le Grand Fribourg officiellement. Le conseil n'a pas pris de contact avec d'autres communes. En se tournant vers la Singine, il faut savoir que d'autres barrières administratives peuvent survenir, notamment en matière de district.

**Question:** J-B de Weck: ce serait intéressant de connaître les avantages de fusionner avec St-Ours plutôt que se faire manger par la grande ville!

**Réponse:** Pour entreprendre ce genre de démarches, le conseil veut obtenir le mandat de l'assemblée.

**Remarque** de M. J-B de Weck: il trouve que ce n'est pas normal que la commune célèbre la fête nationale un 31 juillet et non un 1<sup>er</sup> août.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année. Il convie les citoyennes et citoyens pour une agape qui sera servie après la clôture de l'assemblée.

L'assemblée est close à 21h00.

Pierrafortscha, le 28 décembre 2015

Le Président

La Secrétaire :

Jean-Luc Kuenlin

Jocelyne Cotting